



17/12/2021 - Synthèse du dispositif :

	OBLIGATION PASSE SANITAIRE <i>(pour les agents publics territoriaux)</i>	OBLIGATION VACCINALE <i>(pour les agents publics territoriaux)</i>
LIEUX / SERVICES	Dans les lieux de loisirs et de cultures suivants : Musées, salles destinées à recevoir des expositions culturelles, bibliothèques, centres de documentation, établissements de plein air (terrains de sports, stades, piscines...), établissements sportifs couverts, salles de conférences, de projections, de réunions, de spectacles.	EHPAD, services qui accueillent des personnes âgées ou qui leur apportent à domicile une assistance, services de médecine préventive et de prévention au travail, SDIS.
DATES / PERIODES	Du 30/08/2021 au 31/07/2022 : <ul style="list-style-type: none">schéma vaccinal completcertificat de rétablissement (de 11 jours à moins de 6 mois)certificat de contre-indication médicalerésultat négatif d'un test de dépistage PCR ou antigénique de moins de 24h	Du 07/08 au 14/09 : <ul style="list-style-type: none">Statut vaccinal completCertificat de rétablissement ou de contre-indication médicale valideRésultat négatif d'un test de dépistage virologique de moins de 72h Du 15/09 au 15/10 : <ul style="list-style-type: none">Statut vaccinal completCertificat de rétablissement ou de contre-indication médicale valideRésultat négatif d'un test de dépistage virologique de moins de 72h + administration d'au moins une dose. A compter du 16/10 : <ul style="list-style-type: none">Statut vaccinal completCertificat de rétablissement ou de contre-indication médicale valide
MODALITES DE CONTROLE	Contrôle le respect des obligations, Habilitation de personnes autorisées à contrôler les justificatifs, Tenue d'un registre , Consultation des Comités Techniques et des CHSCT.	
CONSEQUENCES D'UN REFUS	Pose de jours de congés annuels , Suspension des fonctions et convocation à un entretien (après un délai de 3 jours de suspension) afin d'examiner les moyens de régulariser la situation, Changement d'affectation temporaire sur un autre poste.	